

« Un des âges de départ les plus faibles »

Daniel Bacquelaine plaide la nécessité de sa réforme

La réforme des retraites sera un des gros dossiers de la nouvelle année qui approche. Le ministre des Pensions s'y prépare, et dévoile de nouveaux chiffres pour convaincre de la nécessité d'agir.

La phrase avait fait grand bruit. Elle émanait du nouveau ministre des Pensions, Daniel Bacquelaine. C'est lui qui, l'an prochain va devoir faire atterrir un des gros dossiers du gouvernement fédéral : le recul de l'âge de la Pension à 66 ans en 2025, puis à 67 ans en 2030. Et donc cette phrase, prononcée dans l'entretien qu'il avait accordé à Sudpresse, avait fait jaser. M. Bacquelaine y avait asséné que « *dans les faits, seuls 5 à 10 % iront jusqu'à 67 ans, ce sera même sans doute moins de 10 %* ».

Réinterrogé sur le sujet à la Chambre par le député Frédéric Daerden (PS), le bourgmestre empêché de Chaudfontaine persiste et signe. « *Vu que la durée de carrière n'augmente pas, il n'y a aucune raison de considérer que la proportion d'actifs sera plus im-*

portante que celle que l'on observe actuellement chez les plus de 65 ans », indique-t-il.

Il cite d'ailleurs les chiffres de l'Office national des pensions (ONP). Parmi les salariés partis en retraite à l'âge de 65 ans en 2013, « *seuls 9,1 % étaient encore au travail* ». En parallèle, 61 % percevaient une allocation de l'Onem (chômage, pré-pension ou crédit-temps) ou des indemnités de leur mutuelle. Et 30 % étaient en inactivité ou avaient changé de statut.

Cette même année, selon l'OCDE, l'âge moyen de sortie du travail en Belgique était de 59,6 ans, contre 64,2 ans dans les autres pays. Cela fait de la Belgique « *le second pays de l'OCDE avec l'âge moyen de sortie le plus faible* ».

Mais Daniel Bacquelaine sort également les dernières statistiques disponibles, qui portent sur l'année 2012, et montrent des différences sensibles selon le sexe et le statut du travailleur.

HOMMES ET FEMMES

Cette année-là, 29.846 hommes du régime salarié ont ainsi fait valoir leurs droits à la retraite, dont 20.643 à 65 ans. Et parmi eux, 15.424 bénéficiaient d'au moins 45 ans de carrière. Chez les femmes c'était bien pire : à peine 5.087 sur 16.558, pour un total de 27.062 admises à la pension.

Le coup est encore plus rude chez les indépendants. En 2012, 2.076 hommes ont été admis à la retraite, dont 1.224 avaient 65 ans. Mais parmi eux, seuls 580 avaient atteint les 45 ans de carrière. Chez les femmes, sur 1.964 admissions à la retraite, 1.591 l'ont été à 65 ans, mais avec à peine 46 indépendantes qui avaient une carrière complète.

Enfin, dans le secteur public, seuls 10 % des agents ont demandé leur pension à 65 ans. Dès 60 ans, ils sont déjà un sur deux (47 %) à être en inactivité totale ou partielle. ■

CH. C.